



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 99754

Texte de la question

M. François-Michel Lambert interroge Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur la politique globale de l'État quant à l'éradication de toute la pollution dans le parc national des calanques. Chaque année lors d'orages violents le système d'épuration des eaux usées de Marseille (les égouts) est saturé par l'afflux d'eau pluviale et de fait les eaux non traitées sont rejetées en mer directement. Ce rejet entraîne régulièrement un dépassement des normes sanitaires pour les eaux de la Méditerranée, entraînant la fermeture d'une ou plusieurs plages marseillaises. Des investissements sont à noter pour tenter de limiter ce phénomène. Cependant aucun calendrier n'est annoncé pour parvenir à un système de gestion des eaux usées et eaux pluviales de la ville de Marseille et éviter ces « débordements » entraînant des pollutions inacceptables, aux dangers peu connus aujourd'hui. Si l'État a pris une décision claire et courageuse face aux rejets de l'industriel Alteo pour s'assurer d'une mise au niveau des normes européennes de ces rejets au plus tard en 2021, il n'y a pas de calendrier clair concernant les problèmes de gestion des eaux pluviales sur la ville de Marseille. Il lui demande quelle est sa vision concernant l'action de l'État dans ce dossier de pollutions engendrées par le système défaillant des eaux usées et eaux pluviales de la ville de Marseille, et sa position pour s'assurer d'un calendrier ambitieux afin de garantir la protection de l'environnement et la préservation de la santé de nos concitoyens.

Données clés

Auteur : [M. François-Michel Lambert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99754

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 octobre 2016](#), page 8132

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)